

Publié le 19 décembre 2012

Victoires du paysage : Les Epl récompensées

Les Victoires du paysage 2012, qui récompensent les maîtres d'ouvrage qui font appel aux professionnels du paysage pour des créations originales ou l'aménagement d'un cadre de vie de qualité, ont mis en avant plusieurs Epl dont la Sem 92, Territoires & Développement et Oppidea.



Au total, 28 lauréats, dont 15 collectivités, ont été primés le 13 décembre à Paris pour la 3e édition des Victoires du paysage, concours organisé par Val'hor, interprofession de la filière horticole et du paysage. Après une première sélection sur dossier, le 4 juillet dernier, le jury a visité les 54 sites présélectionnés. Le Grand Jury, composé de professionnels du paysage, de journalistes spécialisés et de représentants d'associations professionnelles, s'était ensuite réuni, le 4 octobre, pour désigner les lauréats 2012, sous l'égide de l'économiste, écrivain, et membre de l'Académie française, Erik Orsenna.

Plusieurs Entreprises publiques locales se sont distinguées parmi les lauréats, dont la Sem 92, Territoires & Développement et Oppidea. Pour Michel Audouy, président des Victoires du Paysage, « les projets de paysage, et surtout les maîtres d'ouvrage (villes, villages, entreprises...), illustrent cette volonté d'améliorer le cadre de vie quotidien, de donner du sens aux aménagements en les reliant à la géographie, à l'histoire des lieux, à l'histoire de l'art des jardins et du paysage ».

L'implication des collectivités

Selon les organisateurs, la qualité est encore montée d'un cran dans les dossiers présentés cette année. « Je constate une implication à long terme des collectivités, commente Erik Orsenna, parrain de cette édition 2012. Elles façonnent des terrains jusqu'alors considérés comme abandonnés. Elles

en font de beaux paysages, des lieux où il fait bon vivre. La diversité du palmarès montre cette qualité et cette ambition du paysage, qui grandissent en dépit des contraintes budgétaires ».

La Sem d'aménagement [Oppidea](#) s'est particulièrement illustrée. Elle a non seulement reçu, pour l'écoquartier Andromède (Haute-Garonne), le prix du public, mais aussi la Victoire de bronze dans la catégorie « Aménagement de quartier ». Occupant 70 hectares, soit un tiers de la superficie totale du quartier, le parc urbain d'Andromède est en effet considéré comme l'un des plus grands de Toulouse Métropole. Aujourd'hui plus de 40 hectares sont déjà réalisés et ouverts au public. Dans la même catégorie, la Ville de Chantepie (Ille-et-Vilaine) et la Sem [Territoires & Développement](#) ont reçu la Victoire d'argent pour l'aménagement des quartiers des rives du Blosne.

La Ville de la Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine) et la [Sem 92](#) se sont également distinguées avec une Victoire d'or dans la catégorie « Parc ou jardin urbain », pour le Parc de la Sablière. Ce tapis végétal, « vecteur de lien social, dissimulé au coeur d'un îlot de logement social appartenant à la SNCF et construit dans les années 50 », a séduit le jury pour avoir « redonné vie à un espace minéral sans identité ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA